

# Brexit: le piège se referme

**MICHEL CARLIER**  
Ambassadeur  
honoraire.

■ Si ces 18 et 19 février, les Vingt-sept acceptent l'accord conclu par MM. Tusk et Cameron, l'UE aura fait un grand, un très grand, pas en arrière. Elle aura éloigné, pour très longtemps sinon pour toujours, le très ambitieux projet de construction européenne.

**I**l y a neuf mois, je signalais dans ces colonnes un texte intitulé "Le piège". J'y écrivais notamment: "En fin de compte, l'UE sera ce que le Royaume-Uni voulait que le Marché commun devienne..., à savoir une grande zone de libre-échange. Dans ce cas, on serait à mille lieues de ce que réclament les fédéralistes européens."

Sauf retournement de dernière minute c'est exactement cela qui a toutes les chances de se produire lors du sommet des 18 et 19 février 2016, à Bruxelles.

Le 2 février, le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, et le Premier ministre britannique David Cameron concluaient à Londres un accord aussitôt qualifié d'historique. Il s'agit d'un ensemble de six textes portant, pour l'essentiel, sur quatre points précis qui résument et prétendent aplanir les divergences opposant le Royaume-Uni à ses partenaires européens. Mais dans ces textes figurent surtout les concessions faites par la Commission au gouvernement britannique conservateur.

## Un accord unanimement salué

Les journalistes et experts du continent ont assez amplement et de façon quasi unanime célébré les vertus de l'accord intervenu. La plus importante de celles-ci étant d'éloigner le spectre d'un retrait du R-U de l'UE qui pourrait être décidé à la suite du référendum apparemment programmé par David Cameron pour le 23 juin prochain. Un ré-

férendum que le Premier ministre devrait, en principe, gagner grâce aux importantes concessions arrachées à la Commission européenne au terme de négociations menées dans le plus grand secret par six responsables auxquels aurait été donné le mandat de sortir le Royaume-Uni de l'imbroglio dans lequel il s'est mis depuis l'arrivée fracassante sur les scènes britannique et européenne des eurosceptiques du parti Ukip farouches défenseurs du Brexit. Quelles sont ces concessions?

La première concerne les relations entre les 19 membres de la zone Euro et les autres Etats membres de l'UE, soit neuf très proches de la Grande-Bretagne. Cameron a obtenu que l'euro zone ne pourra se développer au détriment des non-membres de ce groupe. Le document Tusk - Cameron précise que les questions économiques et financières discutées au sein des dix-neuf et qui pourraient avoir une incidence sur les autres membres de l'UE devront être débattues à 28 et non à 19.

## Droit de regard et compétitivité

Voilà qui équivaut à instaurer un droit de regard direct de Londres sur Francfort où siège la Banque centrale européenne. Sans aucune contrepartie. Les intérêts de la City de Londres - surtout en cette période de crise et d'incertitudes dans les bourses et les banques au niveau mondial - doivent prévaloir à tout prix. Adieu le traité de Maastricht qui instituait l'euro comme monnaie

unique de l'Union.

La deuxième concession mentionnée dans le document Tusk - Cameron porte sur la compétitivité. C'est un point incontestablement positif. En tout cas, aux yeux des thuriféraires de l'ultralibéralisme. Les autres - notamment ceux qui prônent l'instauration d'une Europe sociale et d'une économie sociale de marché - auront beau manifester bruyamment leur franche réprobation. Ils ne seront évidemment pas entendus.

La troisième concerne les questions de souverainetés nationales. Le document signé le 2 février, qui instaure le principe d'un rapatriement de compétences de l'Europe vers les parlements nationaux, est une concession majeure faite aux eurosceptiques. Les parlements nationaux auront le droit d'agiter un carton rouge leur permettant d'opposer leur veto à toute nouvelle législation européenne émanant de la Commission. Et les majorités qua-

lifiées requises pour y parvenir seront difficiles à atteindre, si l'on en croit les experts. A voir!

Comment une décision en ce sens prise par Westminster pourrait-elle un jour être rejetée par les autres? Il faudra s'attendre, dans ce domaine, à de furieuses empoignades.

#### **Retour vers les parlements nationaux**

Enfin, l'affaire de la libre circulation des travailleurs européens et leur insertion au Royaume-Uni est singulièrement épineuse. David Cameron obtient un frein de secours.

Londres pourra – durant une période à définir – bloquer les aides sociales octroyées aux nouveaux arrivants sur l'île. Avec ce système dérogatoire (un de plus!), Londres espère pouvoir arrêter les flux excessifs au Royaume-Uni de travailleurs provenant des pays d'Europe centrale et orientale, membres de l'UE.

#### **Les sirènes du renoncement**

Comment ne pas voir dans cette nouvelle concession une entorse au principe de la libre circulation des personnes affirmé dans tous les traités constitutifs de l'Union? Curieusement, la presse et les ténors de la politique européenne se taisent ou se prononcent peu sur ce sujet brûlant. Une fois de plus, on joue à la transparence sélective réservée à un cénacle d'initiés et on oublie les vertus, tant de fois proclamées et tant de fois galvaudées, de la démocratie et de la souveraineté des peuples.

Depuis au moins deux décennies, on serine aux oreilles des citoyens européens que nous sommes qu'il faut plus d'Europe, que nous devons parler d'une seule voix et que l'Europe ne pourra peser dans les affaires du monde que si elle est unie. Les traités ont succédé aux traités. Les élar-

gissements au sud et à l'est se sont faits dans la précipitation et, à la demande pressante de Londres qui a persuadé les nouveaux membres qu'il fallait avant tout créer un grand marché.

Si les 18 et 19 février, les Vingt-sept s'inclinent et acceptent sans barguigner l'accord conclu par MM. Tusk et Cameron, l'UE aura fait un grand, un très grand, pas en arrière. Elle aura certes fait en sorte que le Royaume-Uni – cheval de Troie des Etats-Unis – reste à bord. Et, elle sera soulagée. Mais, elle aura éloigné, pour très longtemps, sinon pour toujours, le très ambitieux projet de construction européenne lancé en 1957, lors de la signature du traité de Rome.

Est-ce cela que veulent les peuples du Vieux Continent? Est-ce cela que souhaitent les dirigeants apôtres du fédéralisme européen? Il est permis d'en douter.

Mais, comme cela arrive hélas trop souvent, nos grands hommes céderont aux sirènes du renoncement. Et le continent reviendra à ses vieux démons de la division. Pour la plus grande gloire d'Albion qui, une fois de plus, aura gagné la partie.

Pourtant, il ne faut pas désespérer. Peut-être le sursaut européen surgira-t-il au bout de cette nouvelle épreuve? Certains se demandent si – en fin de compte – il ne serait pas courageux de s'abstenir de céder au chantage britannique et de saisir l'occasion pour relancer résolument et sans entrave le processus fédéraliste et fédérateur d'intégration européenne. Je partage cet avis et, comme beaucoup, j'espère que nos chefs de gouvernement, ce 19 février, sauront faire front et preuve de courage, y compris celui de dire non au chantage.